

214C0589
FR0000072621-OP007-AS03

17 avril 2014

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée par la société de ses bons de souscription d'actions émis en 2007.

AUSY
(Euronext Paris)

Le 15 avril 2014, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée de la société AUSY visant ses bons de souscription d'actions émis en 2007¹ (ci-après les "BSA 2007"²), déposée par Banque Delubac & Cie, agissant pour le compte de la société AUSY (cf. Décision et Information 214C0574 du 15 avril 2014).

La note d'information relative à l'offre (visa n°14-150 du 15 avril 2014) a été diffusée et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. notamment communiqué diffusé ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 22 avril au 6 mai 2014 inclus**.

Banque Delubac & Cie se portera acquéreur, pour le compte de la société AUSY, des BSA 2007 qui seront apportés à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix de 0,44 € par BSA 2007.

Nyse Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Le prospectus relatif notamment à une émission de bons de souscription d'actions a été visé par l'Autorité des marchés financiers, le 10 août 2007, sous le n°07-291.

² Il est rappelé que chaque BSA 2007 donne le droit de souscrire, à compter du 1^{er} mars 2009, 0,035714 action nouvelle AUSY (soit 1 actions AUSY pour 28 BSA 2007 exercés) au prix de 18 € par action AUSY jusqu'au 15 octobre 2015.